

Conférence de presse CFDT Agri-Agro

Lundi 12 février 2024

■ 2024 : sortir du fatalisme et du repli sur soi par la revendication

Il y a un an, l'inflation était de 6 % pour l'ensemble des produits et services et de 15 % pour les produits alimentaires... Pour les salariés, cette période a rimé avec baisse des salaires réels et du niveau de vie, les postes de dépenses énergie et alimentation ont explosé, impactant les plus modestes, ceux dont les salaires flirtaient à peine au-dessus du SMIC... Pour les négociateurs CFDT Agri-Agro, les négociations 2023 ont été âpres. Certes, les augmentations obtenues (entre 2,5% et 5%) n'ont pas compensé les effets de l'inflation mais ont « limité » la baisse du pouvoir d'achat (en baisse depuis trois ans)... Et puis, en décembre 2023, une vingtaine de branches affichaient des premiers niveaux restés sous le SMIC (notamment dans la transformation).

L'utilisation du passé composé sous-entend-il que la situation se serait améliorée pour les salariés de nos branches ?

En 2024, on assisterait à un ralentissement de l'inflation de 2,6%. 2,6% qui viennent se cumuler aux taux de l'année précédente... et ce, depuis trois ans.

Le nombre de catégories infra SMIC aurait diminué... par le jeu des recommandations patronales. Le gouvernement n'aura pas à « inviter » les branches qui ne sont pas en conformité.

Certains prophétisent qu'augmenter les salaires, ce serait relancer une inflation forte, négligeant de rappeler que ce sont les profits qui ont contribué à l'envolée des prix de 2023, notamment dans l'agriculture (les céréales ont augmenté de 27,4 % sur trois ans et ce, en dépit d'une baisse de 28,4% en 2023) et l'agroalimentaire (le taux de marge des industries agroalimentaires est passé de 28 à 48 % de fin 2021 à fin 2023¹).

Tout comme certains agriculteurs, la CFDT Agri-Agro ne saurait renoncer à l'idée que les salariés vivent dignement de leur travail ; c'est pourquoi en 2024, **la CFDT continuera à revendiquer des hausses de salaires :**

- qui viennent combler la perte de pouvoir d'achat de 2021 à 2023 ;
- qui prémunissent les salariés d'une hausse de l'inflation ;
- qui refusent que des niveaux soient infra-smic ;
- qui permettent d'éviter le tassement de nos grilles.

¹ <https://www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/solidaire-avec-le-mouvement-du-monde-agricole-oxfam-france-appelle-a-une-juste-repartition-des-profits-dans-la-chaine-de-valeur-agro-alimentaire/>

Les premières négociations sont encourageantes, d'autres augurent déjà des discussions animées.

La CFDT Agri-Agro se doit, en cette année 2024, d'explorer le champ des possibles pour tous les salariés, qu'ils soient ou non adhérents, ce qui, selon nous, passe notamment par une juste répartition de la richesse, impliquant nécessairement les salariés.

En ce début d'année 2024, les militants de la fédération travaillent sur les classifications de plus d'une dizaine de branches pour valoriser les parcours professionnels des salariés, les certifications et, au final, contribuer à l'évolution des rémunérations.

D'autres travaillent sur l'amélioration de la qualité de vie, des conditions de travail et explorent les éléments qui pourraient y contribuer : le logement, la formation ou encore la mobilité.

Logement : parce que trop de salariés dans les entreprises de moins de 50 ne peuvent bénéficier des dispositifs leur permettant d'avoir accès à un logement, la CFDT Agri-Agro revendique que soient transposés les dispositifs de la PEEC sur la PEAE.

Formation : la CFDT Agri-Agro veillera à ce que l'effort de formation porte sur les salariés ; elle continuera d'être force de proposition dans la construction de parcours de formation « incitatifs et évolutifs », elle contribuera à la valorisation des compétences, y compris celles des militants.

Mobilités : qu'elles soient pendulaires ou triangulaires, les mobilités sont un impératif qui affectent les budgets des ménages en milieu rural ; notre organisation travaille sur un revendicatif permettant aux militants de produire de nouveaux droits pour les salariés agricoles.

En conclusion, contre la morosité ambiante et un contexte nauséabond, quel meilleur antidote que de revendiquer et acquérir de nouveaux droits ?

→ Contact : **Fabrice CHEVAUCHERIE**, Secrétaire national : 06.37.28.83.18